NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

LILLE

Propos d'un Lillois

CHEZ LES CHIENS

Il y a en ce moment, au Palais-Rameau, une exposition canine où les plus beaux spécimens des plus belles races sont admirés des connaisseurs.

Ces races de chiens bergers sont représentées par un grand nombre d'individus ; les chiens de.... Brie sont comme leur nom l'indique des chiens qui brisent, les bergers beaucerons, eux, ne rêvent que plaies et... Beauce.

On y voit aussi de jolis fox, animaux qui renversent tout, tellement ils sont nerveux, à peu ve qu'on dit ; du bout du fox est la culbute.

On y admire le travail de ratiers (rien d'Antonin), mais certaines personnes trouvent à redire à la besogne qu'on leur fait accomplir, s'appuyant sur ce proverbe : Un chien vaut mieux que de tuer le rat.

Puis il y a encore de délicieux chiens de dames qui, elles-mêmes, ne manquent pas de « chien », de mignons carlins bien câlins.

Tout ce petit monde « pointe » des oreilles, regardant avec ennui les membres du jury qui « pointent » du crayon leurs qualités ou leurs défauts.

L'attention de ces examinateurs se porte sur le port de la queue, de la tête, sur le pelage, sans souci des... pelages à la mode, ni des... ports mondains.

Les amateurs s'arrêtent devant chacun des nombreux chenils dont certains, même, sont de petits pavillons, c'est le cas de dire que les... chenils se transforment en... pavillons.

De nombreux chiens ont été primés, voire des chiots, mais pour ces derniers, on n'a pas admis les femelles, dont le nom est inconvenant à prononcer.

LE BADAUD.

Une mère abandonne son enfant

Hier matin, vers 11 heures, une pauvresse, la femme Marie Soudan, 58 ans, qui loge sous les combles, rue des Bonnes-Rappes, mendiait à la Gare de Lille, dans la salle des Pas-Perdus, attendant patiemment l'obole qui lui permettrait de calmer la douleur d'un ventre creux, lorsqu'elle vit venir à elle une jeune femme, proprement vêtue et coiffée d'un chapeau assez élégant, qui portait dans les bras un poupon rose, bien à l'abri dans un vaste et moelleux châle de laine blanche.

La mendiante, déjà remerciant la Providence, tendit la main, mais la passante, qui devait être aussi une voyageuse, l'interpella en ces termes : « Ma brave femme, soyez assez bonne de tenir un instant mon bébé, afin que je puisse me rendre à la poste, rue du Tonrnai, pour y télégraphier. » Et, tout en parlant, la jeune femme remettait l'enfant aux bras tremblants de la pauvresse. Cette dernière vit ainsi partir son interlocutrice dans la direction du Buffet-Hôtel, et, se rappelant alors les heures tendres de ses maternités, elle se mit à bercer l'enfant, en chantonnant quelque vieille romance que toutes les mères ont chantée. Dix minutes se passèrent ainsi, puis un quart d'heure, vingt, trente, quarante minutes, et enfin une heure, et toujours la jeune maman ne revenait pas.

La mendiante se confia alors à un agent de service, qui lui conseilla d'attendre encore quelques instants ; ce donc, elle attendit, mais la mère de l'enfant, qui, maintenant, à ses bras, pleurait, ne revint pas.

Cahin-caha, la pauvre femme se rendit donc, en compagnie du sergent de ville, au poste de police du 3e arrondissement. Là, M. Sevé, le distingué commissaire, fit démailloter le bébé, et c'était une bonne idée, car dans les langes on trouva divers papiers sur l'un desquels étaient écrites ces quelques lignes : Hélène Buson, 28 ans, née à St-Pol-sur-Mer. Hôpital de la Charité.

Ces indications laconiques permirent cependant au magistrat d'enquêter sur-le-champ, et, à l'Hôpital de la Charité, où il téléphona, on lui déclara que la femme Buson avait fait ses couches il y a six jours, et qu'elle avait demandé à quitter l'hôpital avant le délai réglementaire, c'est-à-dire neuf jours après la délivrance.

On recherche activement cette maman, qui peut-être bien a abandonné son enfant à dessein, et quant au jeune poupon, qui n'a que six jours, par conséquent, il a été remis à l'Assistance publique, où sont tous les pauvres petits enfants trouvés.

LE « MANNEQUIN » DE PAUL GAVAULT CHEZ LES ETUDIANTS DE L'ETAT

La représentation du « Mannequin », de Paul Gavault, le nouveau directeur de l'Odéon, qui est adonnée le mardi 12 mai 1914 par l'Union des Etudiants de l'Etat, comptera parmi les plus brillantes de la saison.

« C'est écrit, M. Camille Le Senne, une comédie fine, spirituelle et sentimentale, à développement ingénieux, à conclusion heureuse, qui ne calomnie pas la nature humaine, qui la voit peut-être un peu trop en rose, mais qui du moins, laisse une impression reposante. »

Pour mettre en valeur les beautés de ce chef-d'œuvre de M. Paul Gavault, M. Ch. Baret a fait choix d'une interprétation supérieure. Il a fait appel au concours d'artistes de tout premier ordre, dont plusieurs ont créé les rôles à Paris.

A L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE LILLE

Les concours de chiens de luxe et ratiers

La troisième et dernière journée de l'exposition canine internationale de Lille a remporté un succès en tous points identiques aux jours précédents. Une foule nombreuse ne cessa, en effet, d'affluer au Palais Rameau pour assister soit au concours de chiens de luxe et de dames, soit au concours de chiens ratiers.

A 2 heures et demie de l'après-midi, une assistance élégante se pressait autour de l'estrade pour contempler les nombreux toutous distingués et soignés prenant part au 1er concours.

Voici les résultats de cette compétition de la grâce canine :

Catégorie des poils longs. — Chiens de luxe et de dames. — 1er prix, Bomy, loulou bleu, à M. Reverdy, et Max, lévrier à M. Théry ; 2e prix, Darling, griffon, à Mlle Noé, et Tom Pouce, griffon, à Mme Scrive; 3e prix, Quiqui, griffon, à M. Leclercq.

Chiennes de luxe. — 1er prix, Baccara, loulou, à Mlle Harinoucke ; Poussette, griffon, à Mme Degryse ; Darling, loulou, à Mlle Campion ; Sitchoun, pékinois, à Mlle Delhine ; 2e prix, May, loulou, à Mme Desmazières ; Daysy, buly spaniel, à Mme Calpini ; Sapho, mouton, à Mme Alexandre ; Miette, griffon, à M. Vanmuerschelde ; Darling, blemkem, à Mme Bouvelle ; Sibelle, loulou, à M. Rickelinck ; 3e prix, Eva, griffon, à Mme Masure.

Catégorie des poils courts. — Chiens. — 1er prix, Buby, pinscher nain, à M. Rochetraser ; Bengali, toy terrier, à M. Leclercq; 2e prix, Boby, levrette, à Mme Franck.

Chiennes. — 1er prix, Chipi, toy terrier, à Mlle Blin ; Rita, levrette, à M. Desruelles ; Tilge, brabançon, à M. Etienne Motte; 2e prix, Miquette, fox terrier, à M. André Loire.

Et pour terminer voici maintenant les résultats de l'autre compétition, celle de la force et de l'adresse canines.

Chiens ratiers de toutes catégories : Bijou, à M. Delacherie, 5 rats en un minute 13 secondes ; Fox, à M. Barthelemy, 5 rats en 14 secondes ; Turc, à M. Eloi, 5 rats en 18 secondes ; Lisette, à M. Choquel, 4 rats en 11 secondes ; Fox, à M. Stampart, 4 rats en 25 secondes ; Filou, à M. Vandenbulke, 8 rats en 22 secondes ; Bul, à M. Six, 8 rats en 32 secondes ; Piot, à M. Desreumaux, 3 rats en 40 secondes ; Garnin, à M. Boxon, 5 rats en 19 secondes ; Miss, à M. Prêtre, 3 rats en 9 secondes ; Diane, à M. Grégoire, 3 rats en 20 secondes ; Sultan, à M. Six, 16 rats en 1 minute 24 secondes ; Finaud, à M. Beuvry, 16 rats en 2 minutes 19 secondes.

Le jury, pour le concours de chiens ratiers, était composé de MM. Oplinca, Desreumaux, Vandenbulcke et Boxon ; pour le concours de chiens de luxe et de dames, il était présidé par MM. de la Serre, président du Saint-Hubert-Club du Nord, et MM. Fontaine et Delase, vice-présidents.

Après le concours eut lieu un match entre deux ténors de la gent canine. Ainsi pour exterminer 5 rats, Flèche du Bois de la Deûle, berger malinois, à M. Danne, mit 31 secondes, et Turc, bouvier de Roulers, à M. Desreumaux, mit 45 secondes. Flèche fut donc déclaré vainqueur sur le ring.

Voleurs et cambrioleurs

Amateur de bijoux

Depuis quatre jours, habite à l'estaminet portant le numéro 5 de la rue des Trois-Couronnes, Anna Coët, cabaretière.

Hier soir, cette personne, fit de 6 heures à 11 heures, une absence qui lui coûta cher; on va le voir.

Donc, en rentrant chez elle, dans la soirée, Mme Anna Goët remarqua dans sa chambre que la porte d'un placard qu'elle se rappelait parfaitement avoir fermée, était grande ouverte. La surprise se mua en stupéfaction, puis en désolation, quand elle s'aperçut qu'elle avait été la victime de hardis cambrioleurs. Elle voulut connaître de suite l'étendue de son infortune et fébrilement, explora de la main et du regard les profondeurs du placard. Hélas ! Un sac à main en argent, une montre et sa chaîne en or, un tour de cou, des boucles d'oreilles également en or et ornées de saphir d'une valeur de 600 francs avaient tenté les malandrins.

La désolée dans l'âme, Mme Anna Coët en fut porter plainte au commissariat du 1er arrondissement.

On n'a pas relevé sur les portes de traces d'effraction, ce qui indique que les cambrioleurs se sont servis de fausses clés pour mener à bien leur fructueuse expédition.

Encore un vélo qui lâche son propriétaire

Garçon boucher au service de M. Degrendel, 40, rue Alphonse-Mercier, André Wils effectuait des livraisons dans la matinée d'hier.

Vers onze heures, il avait déposé sa bicyclette, compagne infatigable de ses longues randonnées urbaines, à la porte de la maison portant le numéro 67 de la rue de l'Hôpital-Militaire où habitait un client de son patron.

En quatre, avec la satisfaction du travail accompli, il sortit et voulut reprendre son vélo, celui-ci avait trouvé un autre maître. La machine a une valeur de 75 francs.

La cabaretier n'a plus le sac...

C'est une triste constatation qu'a faite M. Jacque, 31 ans, cabaretier, 8, rue de Maubeuge, en apercevant le tiroir de caisse de son comptoir dépouillé du sac d'écus qu'il lui avait confié.

Ce sac, en cuir jaune, contenait 15 francs de monnaie de billon, cette somme représente pour la valeur un beau nombre de chopes à boire à la santé du cabaretier. Le vol a été commis entre 7 et 9 heures.

Le voleur n'attend pas le nombre des années

Trop confiante est Mme Lemaire, demeurant à Ronchin, rue de Lille, 315. Se trouvant chez sa mère qui habite 94, rue des Meuniers, elle eut l'imprudente idée d'envoyer un gamin faire le change d'une pièce de 40 francs.

Ebloui à la vue de tant d'or, le gosse en qui se révélait sans doute des instincts précoces de « bambocheur », n'a pas fait la commission de Mme Lemaire et n'est pas non plus retourné au domicile de ses parents qui habitent 210, cité Philanthropique.

Le fugitif est un jeune écolier de 12 ans qui se nomme Henri Lamant. Il est l'objet d'actives recherches.

La journée des chutes

Une sale « pelle »

Passant à bicyclette place de la République, hier matin, vers neuf heures, M. Maurice Dehaut, 19 ans, demeurant à Estaires, garçon épicier, rue Léon-Gambetta, longeait à toute allure le trottoir de la Préfecture. Au moment où il arrivait à l'angle du boulevard de la Liberté, débouchait justement la voiture de M. Mamès, boucher, rue Léon-Gambetta que conduisait M. André Duquenne, 18 ans, garçon boucher, demeurant au hameau du Plouich, à Marcq-en-Barœul. Le choc inévitable eut lieu. M. Dehaut rentra à toute vitesse dans le poitrail du cheval, qui, du coup, perdit l'équilibre et tomba, entraînant sous lui le malchanceux cycliste.

On eut beaucoup de difficultés à dégager le jeune homme, le cheval et la bicyclette enchevêtrés et mal en point.

Quand on eut retiré M. Dehaut de sa position critique et qu'on l'eut transporté dans une pharmacie, un docteur vint, qui, ayant examiné le jeune commis, constata qu'il portait une blessure grave à la tête. Le médecin fit transporter le blessé, qui se plaignait en outre de douleurs internes, à l'hôpital de la Charité.

Deux vieillards tombent et se fracturent tous deux la jambe gauche

A 11 heures, dans sa cour...

Mme Jeanne Vanhoucke, ménagère, âgée de 69 ans, demeurant rue Lamartine, 18, vaquait à ses occupations quand elle tomba et se fractura la cuisse gauche.

La vieille dame a été conduite à l'hôpital de la Charité.

A 12 heures, rue d'Artois...

A l'angle du boulevard Victor-Hugo, est tombé sur la chaussée, M. Dominique Reynuen, 74 ans, sans profession, demeurant rue Buffon, 37. Le vieillard, dans sa chute, s'est brisé la cuisse gauche. Il est soigné à l'hôpital de la Charité.

LE THEATRE DE LA PLACE SEBASTOPOL

On sait qu'une somme de 25.000 francs a été demandée au Conseil municipal pour le nettoyage et la remise en état du Théâtre de la place Sébastopol.

Quelques-uns de nos édiles trouvant la note un peu forte se sont rendus hier sur les lieux et ont constaté de visu que la somme demandée était excessive.

Ils ont estimé après examen qu'il serait aisé d'économiser quelques billets de mille francs et ont demandé à la personne qui avait dressé le devis de refaire son travail.

La Commission se réunira à nouveau vendredi et prendra une décision.

L'AGRESSION DE LA PORTE D'ARRAS

Nous avons relaté hier l'agression dont fut victime dans les remparts, près de la porte d'Arras, M. André Jouenne, ex-gardien de l'asile d'aliénés d'Armentières. Nous avons, à ce sujet, annoncé l'arrestation de la fille Dobbelaere et les recherches entreprises pour retrouver Vanhecke et Bracque, les auteurs présumés de l'agression, qu'on croit réfugiés en Belgique.

La fille Dobbelaere a été amenée hier au Parquet pour être interrogée par M. Delalé, le magistrat chargé d'instruire cette affaire. La prévenue a demandé l'assistance d'un avocat.

Choses vues

Dans l'après-midi d'hier, vers trois heures, un monsieur, d'allure discrète, qui sort d'un magasin de la rue Faidherbe, s'arrête sur le trottoir pour compter sa monnaie.

Il a un geste maladroit et laisse échapper une pièce d'argent.

Une dame très élégante s'empresse pour la ramasser. Le monsieur, confus, ôte son chapeau et balbutie un remerciement. Mais à sa grande surprise, la dame garde la pièce d'argent en répondant avec hauteur : « Ceci m'appartient ».

... Un court silence. Puis le monsieur sourit, hausse les épaules et continue son chemin, cependant que la dame rentre précipitamment dans le magasin.

Et voilà un petit jeu qui la mènera quelque jour en correctionnelle.

En Passant à Paris, Visitez la
"GRANDE MAISON DE BLANC"
6, Boulevard des Capucines.

POUR TRANCHER LA DISCUSSION

Hier, vers trois heures et demie, rue St-Sébastien, Alphonse De Corte, 40 ans, charretier, demeurant 106, rue de Juliers, se querellait avec sa maîtresse Philomène Van der Donck, 47 ans, qui habite à la même adresse. Furieux de ne pas avoir le dernier mot, De Corte sortit son couteau et en porta un coup dans la figure de son amie comme s'il eut voulu lui clouer la langue.

Le but probable visé ne fut pas atteint mais le nez de Philomène fut balafré sur une longueur de 2 centimètres, superficiellement d'ailleurs.

UN CHEVAL TROP FOUGUEUX

C'est celui de M. César Val, marchand de beurre et œufs, rue Gounod. Il trottait hier matin, vers neuf heures, dans la rue de Tenremonde, conduit par M. Alix Héquin, quand tout à coup il partit comme une flèche, en dépit de l'énergie que son conducteur mettait à le retenir. Heureusement, place Ronda, un homme courageux, M. Charles Mosseliès, marchand de quatre-saisons, demeurant rue Parmentier, à Mons-en-Barœul, se jeta à la tête de l'ardent animal et parvint à le maîtriser sans qu'il ne fut produit aucun accident de personne.

Dans nos Amicales laïques

Association Amicale des anciennes élèves de l'école Pasteur

L'Association Amicale des anciennes élèves de l'école Pasteur, que Mlle Augé dirige avec tant de dévouement, donnait dimanche dernier dans la salle des fêtes de l'Union de Lille sa fête annuelle.

La nombreuse et élégante assistance qui avait répondu à l'appel du comité fut charmée de la composition et de l'exécution du programme au hasard duquel nous avons tenu de citer : le chœur des « Lavandières » par les pupilles des 3e et 4e classes ; une charmante saynète, « l'Essayage », jouée par deux gentilles fillettes de l'Amicale ; « Les Petites Visites », comédie enfantine ; « La Cigale et la Fourmi », saynète ; « A louer pour l'exposition », comédie, ainsi que deux jolis monologues : « Le Bouquet de grand'mère » et « Au Concert », furent rendus dans la perfection et valurent aux jeunes interprètes les applaudissements des spectateurs.

Que dira de « La Noce en sabots », dans laquelle une quantité de gentils petits bretons et bretonnes rivalisèrent d'entrain et exécutèrent chœurs et ballets admirablement.

« La Fée aux Genets », opéra-comique, joué par des membres de l'Amicale, fut également très goûté du public.

Pour terminer le fête, les organisatrices nous donnaient le magnifique « Ballet des 4 Saisons » avec chœur final, « L'Hymne à la Nature », par les sociétaires des cours supérieurs et les pupilles de l'Amicale. Ce numéro fut certainement le clou de la fête et l'on ne peut que louer les organisatrices du dévouement qu'elles ont fait preuve pour arriver à un pareil résultat.

Nous tenons également à noter le « trio » pour piano, violon et violoncelle de Haydn, exécuté par Mlle Moreau et MM. Desmettre et Talon, dont les talents sont connus.

Pendant l'entracte, une quête fut faite par des jeunes filles au profit de l'Amicale Pasteur, cette œuvre si utile, fondée pour venir en aide aux enfants pauvres de l'école, et qui, en 1913, a distribué, tant en bourses, bons de pains, Noël aux pauvres, coquilles, vêtements, etc., une somme de 1.539 fr. 65. Des œuvres laïques comme celle-là ne peuvent qu'être encouragées.

Nous ne voudrions terminer ce compte rendu sans adresser toutes nos félicitations à la dévouée directrice de l'école Pasteur, Mlle Augé, qui depuis bientôt deux mois travaillait à la préparation de cette belle fête, ainsi qu'à ses toutes dévouées collaboratrices, Mmes Waegaert, Bonnet, Delbarre, Vérelst, Castel, etc., sans oublier la distinguée pianiste, Mme Thiondsel-Caudrelier, et toutes les membres de l'Amicale.

UN TERRIBLE « COUP DE BOTTE »

Dimanche, vers six heures du soir, M. Isidore Legroux, 37 ans, demeurant rue de la Justice, 38, se trouvait dans l'écurie de M. Collin, entrepreneur, quand un cheval échappé de sa stalle lui envoya une ruade.

M. Legroux fut atteint en pleine poitrine et projeté quelques mètres plus loin. Il fut relevé aussitôt par ses camarades et conduit dans une pharmacie où un docteur vint lui donner ses soins. Le blessé a été conduit à l'hôpital de la Charité.

LILLE FLEURIE

Dans quelques jours, dans la mi-mai, les plantes fleuries pourront être confiées au plein air et les façades alors, comme par enchantement, vont se parer des plus jolies fleurs.

Nos concitoyens ont compris que ce mouvement d'émulation contribuera de façon notable à attirer l'étranger à Lille et nous savons qu'un très grand nombre de façades seront fleuries cet été.

On sait que « Les Amis de Lille », 116, rue de l'Hôpital-Militaire, organisent un concours à ce sujet et les conditions seront fournies immédiatement à toute demande.

MONUMENT AUX BIENFAITEURS DES PAUVRES

On nous communique : « Le comité nous avise que la souscription publique touche à sa fin et il nous prie de transmettre ses remerciements aux personnes qui ont bien voulu s'inscrire en dernier lieu et à celles qui lui ont aimablement témoigné leur sympathie et promis encore leur bienveillant concours.

« Le comité a la satisfaction de pouvoir annoncer que la période de réalisation est très avantageusement commencée. Ceux de nos concitoyens qui auront l'occasion d'aller à Paris visiter le Salon des Artistes Français pourront y remarquer une magnifique statue de la comtesse Jeanne de Flandre et de Hainaut, œuvre de notre concitoyen, M. Jules Dechin, membre du jury du Salon, dont le talent est justement réputé.

« Cette statue, très imposante puisqu'elle a 2 m. 50 de haut fait une excellente impression. La comtesse Jeanne est représentée assise, tenant déployée, dans ses mains, ses quatre actes de donation. Elle est coiffée d'un voile surmonté de la couronne de comtesse, où l'on reconnaît les insignes de notre cité, ainsi que le croissant et l'étoile. Le tout est conçu dans le style de l'époque, c'est-à-dire le début du 13e siècle.

« C'est cette statue elle-même qui, sous les traits de la comtesse Jeanne de Flandre, personnifiera la Charité dans le monument aux Bienfaiteurs des Pauvres.

« Les Lillois qui le verront au Salon des Artistes Français, où elle est exposée en bonne place, dans la section de sculpture, pourront se rendre compte avant l'inauguration du réel intérêt artistique que présentera le monument dont les Anciens Elèves poursuivent avec succès l'érection.

« Il est rappelé que les souscriptions, petites ou grandes, peuvent encore être adressées chez M. Henri Béghin, président du comité, 3, rue Marais, à Lille ».

LES CHIENS MORDENT

Hier après-midi, vers 5 heures et demie, Mlle Henriette Rubens, 22 ans, bambocheuse, demeurant à Loos, rue de l'Epinette, [illegible] Militaire, lorsque à la hauteur de la rue de Béthune, elle fut mordue au bras gauche par un chien attelé à une charrette conduite par M. Henri Destailleur, domestique au service de M. Legros, droguiste, place Barthélemy-Dorez.

Des passants s'empressèrent auprès de la malheureuse jeune fille et la conduisirent dans une pharmacie voisine, où un premier pansement lui fut fait. Bien que la blessure ne soit pas grave, Mlle Rubens suivra le traitement de l'Institut Pasteur ; quant au chien, il sera examiné aujourd'hui par un vétérinaire.

Procès-verbal a en outre été dressé au propriétaire de la bête hargneuse, car cette dernière n'était pas muselée.

FUNERAILLES MILITAIRES

Hier matin ont eu lieu, à onze heures, à l'hôpital militaire, les obsèques du soldat Adolphe Davaine, du 6e chasseurs, décédé vendredi soir à la suite d'une néphrite compliquée. Un détachement du 6e chasseurs et les officiers principaux de ce régiment suivaient le corps : des couronnes offertes par l'escadron auquel appartenait le défunt et le « Souvenir Français » garnissaient le corbillard.

AU JARDIN VAUBAN

Les promeneurs matineux, habitués de notre jardin, ont eu la bonne fortune d'entendre dimanche une répétition du Festival Balay qui aura lieu le 24 mai, à 4 heures, à l'Hippodrome. La musique du bataillon des sapeurs-pompiers, sous la direction de son chef, M. Laigre, avait obtenu de la municipalité l'autorisation de disposer du kiosque. Les nombreux auditeurs ont pu juger des soins apportés à la mise au point du programme.

Les billets sont en vente chez tous les marchands de musique et des invitations seront adressées aux membres honoraires de l'Amicale Bénard.

LES SYNDIQUÉS SE PLAIGNENT... DU NOMBRE DES TAXIS

Les conducteurs de taxis de Lille ont formé un syndicat après la mort de leur malheureux camarade Delebarre. Les nouveaux syndiqués ont donné hier signe de vie. Ils ont écrit au maire pour lui demander de restreindre le nombre des taxis. Celui-ci est de 60.

C'est, en effet, beaucoup.

M. Charles Delesalle a promis d'examiner la question.

A L'INSTRUCTION

M. Gobert, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 9 mai courant, les sieurs Daniel Ingelaer, 23 ans ; Ernest Leclercq, 18 ans et Paul Claues, 24 ans, tous trois journaliers et sans domicile fixe, qui, le 18 avril dernier, tentèrent de pénétrer dans la cave de l'épicerie tenue par Mme Stemper, 247, rue de Paris.

PIGEON PERDU

M. Bachelier, demeurant 14, rue Saint-Bernard, a recueilli hier matin un pigeon voyageur portant à la bague les signes suivants : 1784. Hamb.-Leo. 14.

Le propriétaire peut donc le lui réclamer.

SAVON PRINCESSE MAKOKO
Méfiez-vous des imitations, n° 284. V. VAISSIER

FACULTÉ DES SCIENCES

Excursion de géologie

M. Ch. Barrois, membre de l'Institut, professeur, dirigera le dimanche 10 mai une excursion géologique à Ypres. Rendez-vous à la gare de Lille à 7 h. 1/4 précises (départ à 7 h. 3/4). Retour le soir à 18 h. 52.

Arrivée à Zillebeke à 8 h. 40. Dîner à Ypres à midi.

Etude de l'argile des Flandres et des éboulements causés par elle.

Les inscriptions seront reçues au laboratoire de géologie, 159, rue Brûle-Maison, jusqu'au jeudi soir 7 mai, pour le billet de chemin de fer à demi-tarif et pour le dîner.

CONSEIL DE REVISION

Les opérations du Conseil de revision de la classe de 1914 ont eu lieu lundi à la Préfecture, pour le canton Sud de Lille.

Le Conseil était présidé par M. [illegible], conseiller de Préfecture, assisté de MM. le lieutenant-colonel Quiquandon, du 43e régiment d'infanterie ; Ginet, conseiller de Préfecture ; Scrive, conseiller général ; Lefebvre, conseiller d'arrondissement ; [illegible], sous-intendant militaire ; le lieutenant-colonel Martin, commandant le bureau de recrutement de Lille et de trois médecins militaires désignés par M. le général de division, commandant le 1er corps d'armée.

Le Conseil a examiné 400 conscrits dont 80 ajournés de la classe 1912 et 90 de la classe 1913.

Le service d'ordre était assuré par M. Dupont, capitaine de gendarmerie.

MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS

Mardi 5 et mercredi 6 mai, répétitions générales à 9 heures très précises du soir. Caserne Michel.

BUREAU DE BIENFAISANCE

La Compagnie de Fives-Lille a fait verser au Bureau de Bienfaisance la somme de cinq cents francs à titre de don aux pauvres.

ROUBAIX

UN POIVROT PERD SA BECANE

Un homme de peine de la rue de la Tuilerie, Florent Delattre, avait, dimanche soir, bu plus que de raison. Il passait rue de Lannoy, traînant [illegible] son vélocipède, quand survint un bécanier qui, prenant l'occasion par les cheveux, arracha le vélo des mains débiles du poivrot et sautant en selle, fila à toutes pédales sans demander son reste.

Delattre a porté plainte contre l'adroit filou qui s'est emparé de son bien; mais comme il n'a conservé qu'un très vague souvenir du ravisseur, il lui sera peut-être quelque peu difficile de revoir, sinon en rêve, sa bicyclette !

LA Ve EXPOSITION DES ARTISTES ROUBAISIENS

Dimanche, à 10 heures, a eu lieu, dans la coquette salle du 14 du boulevard de Paris, l'inauguration du 5e Salon des Artistes Roubaisiens.

Plus de 200 toiles de tous genres, dont beaucoup offrent un rare mérite, sont offertes à l'admiration des visiteurs.

L'Exposition est ouverte chaque jour de 10 à 18 heures.

Feuilleton du 5 mai — 16

Les millions de l'oncle Fritz

par Paul BERTNAY

Maintenant, elle criait, appelant à l'aide, mais les passants se gardaient bien d'intervenir dans une querelle entre gens de mine si patibulaire.

Et voilà qu'à présent l'homme, tenant toujours la malheureuse enfant, levait son autre main en hurlant :

— Je vais te faire taire la...

...Lorsque le contact d'un poignet rudement appesanti sur son épaule le fit se retourner vivement :

— Qu'est-ce que c'est ?...

— C'est que vous allez lâcher cette femme... et tout de suite !

Celui qui intervenait ainsi était un grand garçon de vingt à vingt-cinq ans. Vêtu d'une veste de coton bleu, coiffé d'une casquette noire, il avait l'air d'un ouvrier mécanicien. Bien découplé, large d'épaules, mince de taille, il semblait fort autant qu'agile ; et c'est d'une voix qui sonnait comme un clairon de bataille qu'il répéta :

— Tout de suite !

Mais l'autre, encouragé par l'assistance des trois ou quatre rôdeurs qui s'étaient approchés :

— Et pourquoi donc que je la lâcherais?...

— Oh ! monsieur, s'écriait Mignon, je vous en supplie... venez à mon secours... je ne connais pas cet homme...

— Eh bien, tu as entendu reprit l'ouvrier.

— Allons ! c'est pas ta sœur ?... En voilà un pante !... Est-ce que je me mêle de ses affaires, moi ?...

Une huée des rôdeurs approuva cette réponse significative.

— Ah ! tu ne veux pas ?... Alors gare devant !...

D'un magistral coup de poing, il avait fait chanceler son adversaire, qui, sous cette soudaine agression, ouvrait machinalement la main, rendant ainsi la liberté à sa prisonnière.

— Ah ! crapule !...

L'homme se précipitait pour le frapper à son tour.

Il fut arrêté par une de ces admirables parades de jambe qui mettent un adversaire hors de combat.

Et, pendant que, tout éclopé, il s'appuyait à un arbre du carrefour en criant à ses camarades :

— Crevez-le donc !

L'ouvrier, remis en garde, dans une position classique qui eût excité l'admiration d'un professeur de boxe, répondait en défiant toute la bande :

— Vous en voulez aussi ? Il y en aura pour tout le monde... Les uns après les autres, ou tous à la fois... C'est au choix des amateurs...

Mais le résultat de la première manche n'était pas pour encourager ces amateurs-là à une revanche à outrance.

D'ailleurs, les sergents de ville arrivaient comme ils arrivent toujours : quand c'est fini.

— Qu'est-ce qu'il ya ?

— Il y a, répondit l'ouvrier de sa voix nette et sonore, il y a que cet individu... lenes, celui qui se frotte la jambe, là, contre cet arbre, faisait violence à cette jeune fille qui ramasse un paquet de lingerie que ce particulier, en l'entraînant de force, a fait tomber dans le ruisseau.

— Et alors ?

— Alors, comme je passais, et que j'ai bien vu tout de suite que mademoiselle n'était pas consentante, — d'ailleurs, il n'y a qu'à la regarder pour s'assurer qu'elle ne doit pas fréquenter des cocos de ce calibre, — j'ai dit à cet individu de la lâcher... Il n'a pas voulu... Et je lui ai montré comme je m'y prenais lorsqu'on ne voulait pas... et lorsque je voulais quand même.

— Eh bien, vous, là-bas, quand vous aurez fini de vous frictionner, avancez ici.

L'homme fit quelques pas en boitant, pour obéir à l'ordre du sergent de ville.

— On n'esquinte pas les gens comme ça pour une rigolade, grommelait-il. D'abord, est-ce que ça le regardait ?...

Mignon, qui avait à la hâte, rattaché son paquet de lingerie, hésitait maintenant. Fallait-il partir ? C'était peut-être plus prudent... mais ne valait-il pas mieux rester, au cas où on aurait besoin de son témoignage pour contrôler la véracité de sa brave jeune homme, qui avait si courageusement pris sa défense ?... Et, avec résolution :

— Je reste... Il ne manquerait plus que cela, de le laisser dans l'embarras à cause de moi.

Justement, le sergent de ville, qui avait à présent ouvert son carnet et tiré son crayon, lui faisait signe d'approcher.

— Vous connaissiez cet homme ?

— C'est la première fois que je le vois, monsieur l'agent...

— Vous avez répondu à ce qu'il vous disait ?

— Non, monsieur, je n'ai même pas détourné la tête.

— Et il vous a prise de force ?

— Regardez, monsieur l'agent ; j'ai encore au poignet la marque de ses doigts... il a essayé de m'entraîner vers les individus qui sont là...

Mais, déjà, prudemment, les rôdeurs désignés par la jeune fille s'esquivaient sans bruit.

Il ne resta bientôt plus que les trois acteurs de ce petit drame de la rue — pendant qu'à présent la foule grossissait autour d'eux.

— Qu'avez-vous à répondre ?... C'est à vous que je parle, le boiteux...

— Je réponds... Je réponds qu'on ne brutalise pas les gens comme ça... pour un coup de rigolade... Je croyais que je la connaissais... J'ai peut-être bien pu me tromper... D'ailleurs, méfiez-vous, mon agent, elle n'est pas toujours si farouche... C'est une vertu à la manque, celle-là...

— C'est indigne !... c'est indigne !... murmurait Mignon, mourant de honte d'être ainsi insultée... calomniée par ce misérable... devant tout le monde...

Mais déjà elle était réconfortée par la voix de son défenseur, qui intervenait en haussant les épaules.

— Ne faites donc pas attention aux vilenies que débite cette fripouille... Ce qu'il en dit c'est pour essayer de se tirer d'affaire... mais il perd son temps et sa salive... Non, mon vieux, continuait-il en s'adressant à son adversaire éclopé, tu n'y couperas pas.

Le sergent de ville continuait, sans se presser, à prendre des renseignements :

— Assez causé, le boiteux et répondez seulement à ce que je vous demande. Comment vous appelez-vous ?

— Louis Granon.

— Profession ?

— Garçon de café.

— Où ça ?

— Je suis sans place en ce moment.

— Et où demeurez-vous ?

— Rue Vieille-du-Temple.

— Quel numéro ?...

Il donna l'adresse d'un hôtel garni.

— Bien.

— Je peux m'en aller, maintenant ?

— Non, restez... Je n'ai pas fini avec vous.

Il s'était tourné vers Mignon :

— Et vous, Mademoiselle ?

— Je demeure ici à côté, rue de Lancry. Je m'appelle Mignon Toulabas ; je suis orpheline. J'ai dix-huit ans.

Un murmure de sympathie s'élevait déjà de la foule.

— Et votre profession, mademoiselle.

— Brodeuse. Ce paquet, ce sont des fournitures que je venais de chercher, rue du Sentier, chez les marchands de lingerie qui m'occupent.

— Bien, ça suffit, mademoiselle.

Et, arrivant au dernier acteur du drame, le sergent de ville recommença :

— Votre nom ?

— Richard Morand.

— Votre âge, profession, domicile ?

— Je suis conducteur à l'Imprimerie Centrale de la rue Saint-Denis. J'ai vingt-cinq ans et je demeure tout près d'ici sur le boulevard Magenta.

— C'est bien, Mademoiselle et vous, vous pouvez vous retirer, fit l'agent qui avait inscrit tous ces renseignements sur son carnet.

— Et moi ? demanda l'autre.

— Vous, vous allez venir avec nous... Vous êtes un peu trop échauffé, mon garçon, le Dépôt vous calmera. Il n'y a rien de plus rafraîchissant.

Et pendant que la foule — selon l'habitude invariable des foules — suivait les agents de police emmenant leur prisonnier, Richard restait seul avec Mignon sur le trottoir du carrefour.

— Je vous suis bien reconnaissante, monsieur.

— Ça ne vaut pas la peine d'en parler, mademoiselle... Je n'ai qu'un regret, c'est de n'en avoir pas assez administré à ce gouape.

— Sans vous, que me serait-il arrivé ?...

— Vous êtes encore toute craintive... Voulez-vous me permettre de vous conduire jusqu'à votre porte ?...

Elle eut aux joues un flot de sang, puis levant ses yeux bleus jusqu'au visage du grand et beau garçon qui la regardait de son regard loyal et assuré :

— Oui, monsieur, murmura-t-elle.

Ils allaient côte à côte ; elle, portant son petit paquet de lingerie, lui, ralentissant son pas pour le régler sur sa compagne de route.

— Je vous ai entendu donner votre adresse au gardien de la paix, vous êtes tout près de chez vous, mademoiselle...

— C'est presque au bout de la rue, vers le canal Saint-Martin.

— Et tous les soirs vous faites le chemin que vous faites aujourd'hui ?

— Pas tous les soirs, mais bien souvent...

— Il y a là un endroit mal fréquenté. Je parie que ce n'est pas la première fois que ce petit ennui vous arrive.

— Eh bien, non, jamais je n'avais été prise de force... [illegible] de cette façon...

— Ah ! vous aviez affaire à un joli [illegible]...

— Et sans vous... Encore une fois je vous suis bien... bien reconnaissante.

(A suivre.)

Liqueur CORDIAL-MEDOC